

# Evolution et déterminants des modèles familiaux

Jacques Marquet<sup>1</sup>

S'agissant de traiter des modèles familiaux et de leur évolution, ainsi que des causes de cette évolution, en guise d'introduction, il n'est pas inutile d'explicitier quelque peu ce que nous entendons ici par modèle familial et de préciser la période couverte par nos propos.

Qu'est-ce qu'un modèle familial ? Pour d'aucuns, un modèle familial renvoie d'abord à des manières d'être ou de vivre en famille. D'autres considèrent que les modèles font référence non seulement au vécu concret mais aussi aux idéaux. Pour notre part, nous nous focalisons sur le vécu familial, mais sans éliminer tout à fait la question des idéaux. Pour aller à l'essentiel, nous aborderons l'analyse de l'évolution des modèles familiaux à partir de quatre entrées : 1°/ les formes familiales ; 2°/ les fonctions familiales ; 3°/ les relations interpersonnelles au sein de la famille ; 4°/ les rapports hommes-femmes.

En ce qui concerne la période couverte par l'analyse, analyse extrêmement grossière sur certains points vu l'ampleur de la tâche, elle couvrira les 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> siècles. Pour fixer les idées, par rapport à une étude de la famille, cette période peut être découpée en trois sous-périodes. La première, qui a commencé bien avant 1800 et s'étend jusqu'aux environs de 1880, correspond à une société dominée par la culture agraire ; c'est à elle que nous nous référerons lorsque nous évoquerons la société traditionnelle. La seconde, qui lui succède, va jusque dans les années 1960-1970 et correspond à une société marquée par la culture industrielle ; bien que la superposition ne soit pas parfaite entre les deux vocables, par facilité de langage nous parlerons aussi de société moderne. La troisième enfin, qui s'étend jusqu'à nos jours, où les services et la communication ont pris une place prépondérante, correspond largement à ce que l'on appelle la société post-moderne. Il va de soi que les dates citées ne sont pas à prendre au pied de la lettre dans la mesure où les différences régionales peuvent être importantes, où plusieurs modes de production peuvent coexister, et où l'insistance sur un critère plutôt qu'un autre peut nous amener à déplacer ces bornes fictives de quelques dizaines d'années. Les raisons de ce découpage apparaîtront plus avant ; ajoutons cependant qu'il ne nous sera pas possible de distinguer ces trois périodes de façon systématique.

## *A propos des modèles familiaux et de leur évolution*

### *1. Les évolutions*

#### 1.1. Aspects morphologiques

En deux siècles, la famille a bien changé. Même une approche distanciée, s'intéressant seulement aux formes qu'elle a pu prendre au cours de cette période, permet de s'en rendre compte. Tout le monde quasiment connaît le cliché selon lequel nous serions passé pendant cette période de la famille élargie regroupant généralement sous un même toit trois générations et un nombre important d'enfants à la famille nucléaire composée du père, de la mère et de quelques enfants, deux

---

<sup>1</sup> Sociologue, professeur à l'Unité d'anthropologie et de sociologie (UCL) et à l'Institut d'études de la famille et de la sexualité (UCL).

la plupart du temps. A l'analyse, il semble que les choses soient un peu plus complexes, même si cette image compte une part de vérité.

Ainsi, et cet élément a fait l'objet de nombreux débats scientifiques, des travaux en démographie historique et en ethnologie semblent pouvoir contester la thèse de la nucléarisation familiale ; ceux-ci attestent du fait qu'au 16ème siècle déjà, la famille nucléaire dominait en Europe. La nucléarisation de la famille ne devrait dès lors pas grand-chose à la modernité, ce ne serait pas l'industrialisation qui aurait simplifié la structure des ménages. Il semble cependant, comme nous allons le voir, que la révolution industrielle a sensiblement contribué à réduire la taille des familles<sup>2</sup>.

Sur la période ici envisagée, les démographes pointent deux transitions démographiques<sup>3</sup> : la première correspond grosso modo à la période de développement de la société industrielle ; la seconde commence au début des années 60'. Les principaux changements observés pendant *la première transition démographique* sont : la baisse de la mortalité chez les adultes et chez les enfants ; la baisse de la fécondité qui aura un effet sur la taille des familles (de 1880 à 1946, la taille moyenne d'un ménage en Belgique passera de 4.6 à 3.0 personnes) ; le passage du modèle du mariage tardif avec un taux de célibat définitif élevé à un modèle de mariage plus précoce et un taux de célibat définitif plus faible (en 1947, le taux de célibat définitif chute sous les 10% alors qu'en 1900, 17% de la population était toujours célibataire à 50 ans). A la fin de cette période, le mariage est, plus que jamais, au cœur du modèle familial et social<sup>4</sup>.

Vers la fin des années 50', ce modèle commence à se fissurer, une seconde transition démographique commence. Les principaux changements observés pendant *la seconde transition démographique* sont : l'augmentation des divorces et le déplacement du risque de divorcer vers des durées de mariage de plus en plus courtes ; l'avènement d'une contraception chimique efficace et la révolution sexuelle ; la fin du "baby boom" qui atteint son maximum en 1964 et le passage à un taux de fécondité bas et même déficitaire qui persiste jusqu'à aujourd'hui ; le développement d'un comportement de retardement du mariage et de la paternité ; la baisse du taux de remariage après veuvage et après divorce ; à partir des années septante, le développement de la cohabitation tant dans les périodes précédant le mariage que dans celles après veuvage ou divorce ; depuis 1985 essentiellement, le début, puis l'augmentation de la procréation chez les cohabitants non mariés<sup>5</sup>. À noter qu'aujourd'hui les démographes observent une relative stabilisation des divorces et des remariages.

Au stade actuel de cette transition démographique, dont rien ne nous dit qu'elle est terminée, le mariage n'apparaît donc plus comme le modèle démographique hégémonique : les jeunes générations se marient plus tard et moins - entre 1970 et 1995, l'âge moyen des femmes au premier

---

<sup>2</sup> Voir à ce sujet Cicchelli-Pugeault C. et Cicchelli V., 1998, *Les théories sociologiques de la familles*, Paris, La Découverte. Catherine Cicchelli-Pugeault et Vincenzo Cicchelli présentent succinctement les deux thèses en présence, celle défendue en autre par Talcott Parsons qui voit la nucléarisation de la famille comme une conséquence de la modernité et celle du Groupe de Cambridge qui défend la thèse selon laquelle, en Europe, la famille nucléaire domine déjà au XVIème siècle (p90 et suivantes).

<sup>3</sup> Pour une brève introduction à ce sujet, voir Boulanger P.-M., Lambert A., Deboosere P. Lesthaeghe R. Surkyn J., 1997, *Ménages et familles*. Monographie N°4 du Recensement Général de la Population et des Logements au 1<sup>er</sup> mars 1991, Bruxelles, Institut national de Statistique et Services fédéraux des Affaires scientifiques, techniques et culturelles.

<sup>4</sup> *Ibidem*, pp.6-8.

<sup>5</sup> *Ibidem*, pp.6-15.

mariage en Belgique est passé de 22,4 à 28,3 ans<sup>6</sup> -, ce qui accroît d'autant les proportions de célibataires et de cohabitants de longue durée ; les couples divorcent plus et de plus en plus tôt - les démographes estiment que la probabilité pour un couple d'être divorcé avant 35 ans de mariage est de 35% pour ceux qui se sont mariés en 1992-1993 alors qu'elle n'était *que* de 20% pour ceux qui s'étaient mariés en 1979-1980<sup>7</sup> -, ce qui augmente encore le volume de périodes de vie hors mariage. Les enfants vivent de moins en moins dans des familles de parents mariés et, par contre, de plus en plus dans des familles de cohabitants et des familles monoparentales. Les familles recomposées sont de plus en plus nombreuses.

En chiffres, avec les réserves d'usage vu l'imprécision des mesures effectuées par l'Institut National de Statistique dans le domaine, cela donne les résultats qui suivent : entre le recensement de la population de 1970 et celui de 1991, on estime que le nombre de ménages composés d'une seule personne (les isolés) a connu une augmentation de 85% ; que le nombre de familles monoparentales a connu une augmentation de 76%<sup>8</sup>. Les données de l'INS ne permettent pas de distinguer les familles recomposées avec précision. Mais on sait pour la France que, dès 1990, un mariage sur trois est un remariage donnant naissance à une famille recomposée<sup>9</sup>.

La définition morphologique de la famille d'hier reposait sur le mariage. Dès le 19<sup>ème</sup> siècle, et malgré un mariage tardif et un taux de célibat important, la famille matrimoniale fait figure de référence ; la famille « incomplète » et la famille « dissociée » font figure d'anormalités moralement disqualifiées<sup>10</sup>. A maints égards, la famille contemporaine apparaît donc en *rupture* avec celle d'hier : l'entrée dans le mariage est plus tardive, le nombre des cohabitations de même que le nombre de naissances hors mariage se sont accrûs, le lien matrimonial s'est fragilisé, les formes familiales se sont diversifiées, la chute de la fécondité est significative...

Face à ces évolutions, certains évoquent la déstabilisation, voire le déclin de l'institution matrimoniale<sup>11</sup>. Pour eux, déclin du mariage et déclin de l'institution familiale sont deux synonymes. D'autres au contraire soutiennent qu'il ne faut pas confondre la désinstitutionnalisation de la famille et la mort de la famille. Les plus optimistes font remarquer qu'au-delà des cohabitations hors mariage, des divorces et des recompositions familiales, le modèle de vie conjugale persiste bel et bien. Nombre d'entre eux expliquent d'ailleurs cette persistance par les fonctions que la famille, même redessinée, continue à jouer. Intéressons-nous maintenant à ces fonctions et à leurs évolutions au cours des derniers siècles<sup>12</sup>.

---

<sup>6</sup> *Ibidem*, p.10.

<sup>7</sup> Voir Bartiaux Fr. et Wattelar Ch., 2000, *Nuptialité et fécondité. Partie A: Nuptialité*. Monographie N°5A du Recensement Général de la Population et des Logements au 1<sup>er</sup> mars 1991, Bruxelles, Institut national de Statistique et Services fédéraux des Affaires scientifiques, techniques et culturelles, p.30.

<sup>8</sup> Boulanger P.-M. *et alii*, *op.cit.*, pp.45-66.

<sup>9</sup> Chiffre cité par Cicchelli-Pugeault C. et Cicchelli V., *op.cit.*, p87.

<sup>10</sup> *Ibidem*, p.86.

<sup>11</sup> Cette lecture est notamment dominante dans les travaux démographiques des années 80' ; par exemple, Bozon M., 1991, « Le mariage : montée et déclin d'une institution », in de Singly (dir.), *La famille. L'état des savoirs*, Paris, La Découverte, pp.47-57.

<sup>12</sup> Entre autres travaux intéressants sur ces questions, et parmi beaucoup d'autres, on peut citer : de Singly Fr., 1993, *Sociologie de la famille contemporaine*, Paris, Nathan ; Meulders-Klein M.-Th. Et Théry I. (dir.), 1993, *Les recompositions familiales aujourd'hui*, Paris, Nathan ; Roussel L., 1989, *La famille incertaine*, Paris, Odile Jacob ; Tahon M.-B., 1995, *La famille désinstitutionnée. Introduction à la sociologie de la famille*, Ottawa, Presses de l'université d'Ottawa ; Théry I., 1993, *Le Démariage. Justice et vie privée*, Paris, Odile Jacob.

## 1.2. Les fonctions remplies par la famille

Au 19<sup>ème</sup> siècle, nos contrées restent dominées par la culture agraire. L'immense majorité de la population vit de l'agriculture. L'entreprise agricole est généralement une entreprise familiale dont on n'a pas de mal à imaginer l'importance économique qu'elle a dans cette société dite traditionnelle. A l'époque, la famille remplit *trois fonctions économiques* fondamentales. La plus évidente est sans doute celle qui vient explicitement d'être évoquée, à savoir la fonction de *production* : avant le développement du salariat industriel, plus tard dans le siècle, la quasi-totalité de la production tant agricole qu'artisanale est réalisée au sein du groupe familial. Comme aujourd'hui, dans la société traditionnelle, la famille remplit aussi une fonction de *consommation* : c'est-à-dire que le cadre de consommation est d'abord le cadre familial. Enfin, fonction un peu oubliée ou occultée de nos jours, la fonction *patrimoniale* : c'est-à-dire que la famille applique les règles de succession et contrôle ainsi la dotation en patrimoine des enfants, décidant ainsi largement de leur avenir.

A côté de ces fonctions économiques, la famille traditionnelle remplit également *quatre fonctions sociales* importantes. La première est ce que l'on appelle la fonction de *socialisation*, à savoir la fonction d'apprentissage et de transmission des normes, des règles de comportement, des valeurs... du groupe social d'appartenance, afin que l'enfant puisse une fois arrivé à l'âge adulte fonctionner adéquatement dans sa société. Cette socialisation qui se réalise tant de façon consciente (remarques, punitions, rappels à l'ordre...) qu'inconsciente (via l'imprégnation quotidienne) est à l'époque d'autant plus importante que l'école est loin d'être généralisée. La seconde fonction est une fonction de *protection*. Comme dans de nombreuses sociétés, la famille traditionnelle du 19<sup>ème</sup> offre à ses membres un certain degré de protection économique (voir les fonctions économiques de la famille) mais aussi physique et psychologique ; si la loi de l'honneur et les devoirs sont souvent invoqués pour couvrir les excès d'un père autoritaire ou contenir les velléités de dissensions intra-familiales, elles n'en constituent pas moins le fondement d'une solidarité familiale, et donc, pour les individus, d'une protection familiale. La troisième fonction, cas particulier et exemplaire de la deuxième, est une fonction de *solidarité intergénérationnelle*. Au 19<sup>ème</sup>, à l'exception de quelques embryons de mécanismes de solidarité se développant à la fin du siècle, la famille est le seul cadre d'une solidarité entre les générations. L'obligation d'entretenir des parents devenus âgés est fondée sur base de la dette contractée à leurs égards pendant la prime jeunesse. La quatrième fonction est une fonction de *régulation de la sexualité*. La famille est la principale institution au moyen de laquelle les sociétés ont cherché à organiser et à réguler la satisfaction des désirs sexuels. La société occidentale du 19<sup>ème</sup> n'échappe pas à la règle : seuls les rapports sexuels entre époux dans le cadre du mariage sont légitimes. C'est en référence à cette norme que les écarts sont évalués.

En plus de ces fonctions économiques et sociales, la famille traditionnelle remplit aussi bien évidemment une *fonction biologique de reproduction*. Même si les couples contemporains ont de moins en moins d'enfants, même si ceux-ci sont plus souvent conçus hors mariage, cette fonction biologique de reproduction subsiste indéniablement aujourd'hui.

Mais pour les autres fonctions, qu'en est-il aujourd'hui ? Pour ce qui est des *fonctions économiques*, les fonctions de *production* et *patrimoniale* perdent de leur importance : d'une part, la part de la production effectuée à l'extérieur de la famille dépasse de loin la part effectuée au sein de la famille, et, d'autre part, la situation socio-économique des individus est aujourd'hui davantage influencée par leur diplôme que par le patrimoine qu'ils ont reçu en héritage. Seule l'importance de la fonction

de *consommation* se maintient, même si elle se transforme également (le frigo où chacun se sert tend parfois à remplacer la table comme élément central du dispositif de restauration familiale ; la part des repas pris en dehors de la maison familiale est dans certains milieux non négligeable...).

Les *fonctions sociales* de la famille, bien que redessinées, restent tout à fait essentielles. La *socialisation*, l'apprentissage et la transmission des normes, des règles de comportement, des valeurs... continue à s'opérer dans le cadre familial. Certes, elle a aussi changé si l'on pense à la place prise depuis un siècle par deux instances de socialisation concurrentes : l'école et plus récemment la télévision. De même, à l'intérieur du cadre familial, certains n'hésitent plus aujourd'hui à parler de socialisation inversée, évoquant par là les situations assez nombreuses où ce soient désormais les jeunes qui apprennent aux aînés de nouveaux comportements, de nouvelles manières de faire ou d'être (informatique, mode vestimentaire ou alimentaire...). Néanmoins, le cadre familial reste un lieu de socialisation essentiel : que l'on pense aux valeurs relatives au travail salarié et au problème que cela pose pour les enfants et adolescents qui n'ont jamais vu travailler leurs parents tous deux englués dans le chômage de longue durée, que l'on pense au travail domestique et aux modèles égalitaires de répartition des tâches entre hommes et femmes qui ont bien de mal à s'imposer tant les exemples parentaux sont en contradiction avec les discours novateurs, que l'on pense de façon plus générale aux rapports entre hommes et femmes où les modèles traditionnels semblent se reproduire malgré des velléités de changements, etc. Sur la *protection* assurée par la famille, il y aurait beaucoup à dire. D'une part, l'ère du cocooning a renforcé l'image selon laquelle l'espace familial constituait le havre de paix par excellence, le nombre grandissant de jeunes adultes prolongeant le séjour chez leurs parents semble appuyer cette vision des choses<sup>13</sup>,... et néanmoins, on ne peut pas ignorer que pendant le même temps les violences intra-familiales sont nombreuses et que nombre de familles se disloquent et fragilisent, pour un temps au moins, les individus qui y vivent. La famille continue à remplir une fonction de *solidarité entre les générations*. Sans doute la généralisation de l'Etat-Providence avec le développement d'un système de sécurité sociale performant, pour l'essentiel réalisé pendant la première moitié du 20<sup>ème</sup> siècle, a-t-elle fortement modifié les rapports entre les générations, en instituant, à côté de la solidarité familiale, une solidarité sociale. Cependant les mécanismes officiels de protection sociale n'ont pas enlevé à la famille son rôle de solidarité. En cette fin du 20<sup>ème</sup> siècle, alors que sous les effets conjugués du vieillissement de la population et de la fin du quasi-plein-emploi on assiste à une remise en cause des dépenses sociales de l'État, les vertus familiales semblent redécouvertes. L'État-Providence apparaît défaillant, limite son intervention et comme par enchantement redécouvre les réseaux des solidarités privées, les familles distributrices de services, et la protection procurée par la famille conjugale, etc. La solidarité familiale prend en effet des formes multiples : les aides financières qui véhiculent généralement des ascendants vers les descendants et qui sont très importantes en période de crise économique ; les aides de services (domestiques, administratifs, etc.) qui s'échangent entre les différentes générations<sup>14</sup>. Pour ce qui est de la fonction de *régulation de la sexualité*, les changements sont importants. Si la famille reste un instrument important de régulation des satisfactions des désirs sexuels dans la mesure où nombre de personnes se marient encore en se jurant fidélité (et notamment fidélité sexuelle), de même que d'autres s'unissent, sans recours au mariage, mais dans le

---

<sup>13</sup> Voir Cicchelli V., 2001, *La construction de l'autonomie. Parents et jeunes adultes face aux études*, Paris, PUF.

<sup>14</sup> Voir Attias-Donfut C., 1995, *Les solidarités entre générations*, Paris Nathan ; Attias-Donfut C., Lapierre N., Ségalen M., 2002, *Le nouvel esprit de famille*, Paris Odile Jacob.

même esprit, une part importante de l'activité sexualité n'est plus canalisée à l'intérieur des liens du mariage. Autrefois, le mariage donnait pour ainsi dire droit à l'activité sexuelle adulte ; nombre de couple avaient leur premier rapport sexuel (pénétration vaginale, au moins) la nuit des noces. Aujourd'hui, la sexualisation de la relation est beaucoup plus précoce et la satisfaction sexuelle devient une des conditions indispensables à un approfondissement de l'engagement conjugal<sup>15</sup>.

Au-delà de ces fonctions traditionnelles de la famille, éventuellement redessinées on l'a vu, d'autres sont-elles apparues ? Il semble bien que oui. Pour le sociologue français François de Singly, la fonction centrale de la famille contemporaine est une fonction de *construction de l'identité personnelle* de ses membres (enfants et adultes) par un travail au quotidien de reconnaissance, de révélation et de consolidation de ces identités<sup>16</sup>. Certes la famille traditionnelle est également pourvoyeuse d'affection et de statut social, mais pour de Singly, ce rôle de soutien identitaire - garantir les satisfactions individuelles, l'épanouissement individuel, la connaissance soi et la reconnaissance - serait, par rapport aux époques précédentes, d'une ampleur tout à fait nouvelle. Pour de Singly, dans la famille contemporaine, cette fonction prime les autres dans le sens où elle apparaît comme sa face légitime, celle qui fait que les individus la valorisent. Ils ne cherchent pas d'abord à se reproduire, un cadre de consommation, un espace de solidarité, ou à transmettre des valeurs... tout cela vient comme par surcroît. Par contre, la réalisation d'eux-mêmes est la véritable œuvre de leur vie. En conclusion, la société contemporaine a beau être individualiste, ses membres n'en ont pas moins besoin des autres pour se réaliser.

Ce développement nous amène tout naturellement à notre troisième point, celui des relations interpersonnelles.

### 1.3. Les rapports interpersonnels au sein de la famille

La famille n'a pas seulement une forme et un ensemble de fonctions, c'est aussi un ensemble de relations entre des personnes, entre des conjoints, entre des parents et des enfants, entre des membres de différentes générations. Sans doute ces aspects se laissent-ils moins facilement mesurer ce qui fait que le suivi de leur évolution est un petit peu plus malaisé à réaliser. Quelques traits de cette évolution peuvent néanmoins être pointés.

Il y a plus d'un siècle déjà, nous sommes alors en 1892, le sociologue français Émile Durkheim stigmatise le recul du communisme familial et l'avancée de l'individualisme familial<sup>17</sup>. Ce qu'il appelle le communisme familial est le mode de fonctionnement de la famille traditionnelle dont les traits principaux sont les suivants : l'organisation familiale est entièrement tournée vers l'objectif de maintien et si possible d'expansion du patrimoine, ce qui entraîne que les considérations et intérêts personnels sont systématiquement considérés comme secondaires, que le sentiment de communauté prime l'individualisme ; en tant que responsable de l'entreprise familiale, le père est le patriarche, le chef incontesté de la famille ; la femme et les enfants se doivent d'être soumis au mari et père qui entretient un rapport d'autorité par rapport aux autres membres de la famille ; une absence de séparation entre l'espace public et l'espace privé, en effet, ordre social et ordre familial apparaissent

---

<sup>15</sup> Bozon M., 2002, *Sociologie de la sexualité*, Paris, Nathan.

<sup>16</sup> de Singly Fr., 1993, *Sociologie de la famille contemporaine*, Paris, Nathan; de Singly Fr., 1996, *Le Soi, le couple et la famille*, Paris, Nathan

interconnectés puisque la famille est très dépendante par rapport à la parenté, au voisinage et au reste de la société ; la communauté, le village ou le quartier, exercent un contrôle social fort et stigmatisent les désordres sociaux, domestiques, sexuels (charivari).

Dans le courant du 19<sup>ème</sup> siècle, sous les effets de l'industrialisation, ce communisme familial s'effrite donc puisque Durkheim évoque déjà la montée de l'individualisme familial. Qu'est-ce à dire ? Revenant sur les travaux de Durkheim, François de Singly caractérise la famille qui est en train de se mettre en place à partir de quatre formules : la famille est relationnelle, à la fois davantage privée et davantage publique, individualiste, et sans horizon intergénérationnel<sup>18</sup>. Reprenons un peu tout cela.

*La famille contemporaine est relationnelle.* Cela signifie pour l'essentiel qu'elle se constitue petit à petit un espace privé où ses membres aimeront se retrouver, où une intimité pourra se développer. Parallèlement à cela, la dimension affective des relations va acquérir de plus en plus d'importance dans les relations entre les membres de la famille. *La famille contemporaine est davantage privée et davantage publique.* Elle est davantage privée qu'avant dans la mesure où elle prend ses distances par rapport au contrôle social autrefois exercé par la parenté, le voisinage et la communauté au sens large. Mais d'autre part, elle est aussi, plus que par le passé, l'objet de surveillance de la part de l'Etat. Dès le 19<sup>ème</sup> siècle, la famille fait partie du champ d'action de l'État qui structure la famille et modèle sa définition sociale. La santé, l'hygiène, l'éducation, l'intérêt de l'enfant... autant d'arguments qui sont mis en avant par les autorités publiques pour intervenir dans les familles. *La famille contemporaine est individualiste.* L'idée d'individualisme renvoie ici à deux idées : d'une part, la famille se contracte dans le sens où le nombre d'enfants diminue, ce qui permet aux parents de concentrer leur attention et leurs investissements sur quelques enfants et entraîne par contre coup une plus grande personnalisation des relations ; d'autre part, l'autonomie grandissante de l'individu par rapport à la communauté lui permet de se préoccuper un peu plus de lui-même, de sa personnalité individuelle. *La famille contemporaine manque d'horizon intergénérationnel.* Alors que la propriété et les biens familiaux occupent une place moins centrale que dans la société agraire, qu'au contraire la qualité des relations personnelles acquière une place plus importante, Durkheim s'interroge sur l'avenir de l'héritage qui, au-delà du mécanisme de transmission des richesses, projetait l'individu vers ses descendants, l'intégrait à autre chose que lui-même.

Dans ses analyses de la société d'aujourd'hui, de Singly<sup>19</sup> prolonge les intuitions de Durkheim ; pour l'essentiel, les tendances sont maintenues et prolongées, accentuées aussi. Pour ne pas nous détourner de notre objet initial, nous n'insisterons pas sur les rapports entre la famille et la société, et notamment entre la famille et l'Etat. Le rôle de l'Etat dans la configuration de la famille contemporaine est pourtant capital. C'est l'Etat qui, dès le 19<sup>ème</sup> siècle, soustrait les individus aux dépendances traditionnelles et permet ainsi une autonomisation des individus. C'est lui qui, au cours du 20<sup>ème</sup> siècle, via les politiques scolaires, hygiénistes, sociales, familiales, et alors qu'il assure une protection accrue des individus, intervient davantage encore dans la codification de la vie privée.

---

<sup>17</sup> Durkheim É., 1975, « La famille conjugale », (cours de 1892), dans *Œuvres complètes. Textes III. Fonctions sociales et institutions*, Paris, Éd. de Minuit, pp.35-49.

<sup>18</sup> de Singly Fr., 1993, *op.cit.*, p5 et suivantes.

<sup>19</sup> *Ibidem*.

Pour l'heure, nous voudrions, à l'instar de François de Singly, esquisser les grandes étapes de l'évolution familiale contemporaine autour de deux transformations majeures : l'autonomisation de la famille par rapport à la parenté et l'autonomisation de l'individu par rapport à la famille.

Pour notre propos, les traits essentiels de la première transformation se traduisent par une revendication et un développement de l'autonomie des générations les unes par rapport aux autres, non pas une rupture des liens intergénérationnels mais des relations davantage fondées, à l'instar des relations amicales, sur une logique d'élection, de liberté et de respect de l'indépendance, qui n'exclut cependant pas tout principe de réciprocité. Car même si certains travaux ont montré que l'adulte attribue le plus d'importance à sa famille de procréation (celle issue de son mariage ou de son union) et que les autres liens sont plus desserrés, il serait néanmoins inexact de prétendre que nos contemporains n'entretiennent des relations familiales qu'au sein de la famille conjugale ; des relations, parfois intenses et profondes, subsistent avec des grands-parents, des oncles, des tantes, etc<sup>20</sup>. Pour reprendre la formule de Claude Dubar<sup>21</sup>, dans la plupart des cas, la famille, en plus d'être un « nœud de relations sexuées », par référence aux relations de *conjugalité*, est aussi « une institution qui régit « les rapports entre les générations » », faisant là référence aux relations de *parentalité*. Ce qui a cependant changé, c'est que ces relations n'apparaissent plus comme obligatoires et systématiques mais qu'elles sont sélectionnées selon une logique de préférence par les personnes concernées, sans toutefois éliminer les mécanismes bien connus de dons et de contredons. Cette transformation signifie donc aussi pour les couples contemporains la possibilité d'une intimité conjugale importante, puisque chacun peut choisir ses moments d'intimité ou de sociabilité.

La seconde transformation nous ramène plus immédiatement au cœur de notre propos. L'autonomie individuelle est une valeur aujourd'hui largement partagée ; y a-t-il d'ailleurs une perspective plus rejetée que son inverse, la dépendance ? Cependant, l'autonomie individuelle concurrence directement le bonheur conjugal<sup>22</sup>. L'autonomie personnelle prime sur les liens de dépendance tant vis-à-vis des institutions que des personnes, et même du partenaire ou des enfants. Ce refus de la dépendance permet d'expliquer en partie la réticence par rapport à l'engagement institutionnel que constitue le mariage et, corollairement, le développement de modes de vie consacrant la dissociation entre vie conjugale et mariage, voire la dissociation entre vie conjugale et cohabitation<sup>23</sup>. De même qu'il permet d'expliquer partiellement la baisse de la fécondité. Dans la famille moderne, et plus encore dans la famille post-moderne, l'enfant est d'abord un projet des conjoints : les couples ont désormais des enfants, non pas parce que c'est comme ça, mais parce qu'ils en désirent. Et nombre de démographes et sociologues tiennent pour acquis que la limitation du nombre d'enfants (majoritairement 2 enfants) résulte d'une recherche de maximisation des bénéfices et de minimisation des coûts en termes de gratifications procurées par les enfants et libertés diverses conservées, car bien entendu l'enfant entre en concurrence avec les autres projets parentaux (réussite professionnelle, liberté des loisirs, etc.)<sup>24</sup>.

---

<sup>20</sup> Voir Attias-Donfut C., 1995, *op.cit* ; Attias-Donfut C. et alii, 2002, *op.cit*.

<sup>21</sup> Dubar C., 2000, *La crise des identités. L'interprétation d'une mutation*, Paris, PUF, p.70.

<sup>22</sup> de Singly Fr., 1993, *op.cit.*, p85 et suivantes ; de Singly Fr., 2000, *Libres ensemble. L'individualisme dans la vie commune*, Paris, Nathan.

<sup>23</sup> Voir notamment, Kaufmann J.-C., 1999, *La femme seule et le Prince charmant*, Paris, Nathan.

<sup>24</sup> Kellerhals J., Perrin J.-F., Steinauer-Cresson G., Vonèche L, Wirth G., 1982, *Mariages au quotidien*, Lausanne, Editions Favre.



Mais si l'autonomie a la cote, c'est moins par ce qu'elle permettrait aux individus de s'isoler du monde que parce qu'elle est perçue comme indispensable à la réalisation de soi. François de Singly, nous l'avons déjà souligné, défend même la thèse selon laquelle le partenaire joue un rôle central dans ce projet d'auto-réalisation. Le couple, la famille confèrent à l'individu ce petit supplément d'âme qui fait que son identité personnelle ne se réduit pas à son identité sociale ; la famille est ce qui lui permet, tel est en tout cas le mythe le plus répandu, d'échapper à l'univers de la concurrence et de la compétition qui nous happe dès que nous sortons du cocon familial. La famille, écrit de Singly, « est construite, dans l'imaginaire social, comme un espace où les individus peuvent être plus facilement eux-mêmes, grâce au regard de leur partenaire. La littérature a imposé cette figure, le rêve d'être aimé non pour ses richesses, son capital, mais pour soi-même. »<sup>25</sup> La reconnaissance sociale est perçue comme insuffisante à la révélation du vrai moi ; la reconnaissance par le partenaire est supposée plus profonde dans la mesure où elle irait au-delà des rôles imposés socialement. Seul le partenaire sait, au-delà de mon statut professionnel, au-delà de mon statut parental, et éventuellement au-delà d'autres statuts sociaux, qui je suis vraiment. La façon dont notre société idéalise l'amour reflète sans doute ce besoin fondamental d'une relation stable qui donne sens à notre identité. Dans la rencontre avec le partenaire, c'est d'abord soi-même que l'on cherche.

#### 1.4. Les rapports hommes-femmes

La problématique de l'identité, déjà abordée, on va la retrouver au cœur des rapports hommes-femmes contemporains.

En parlant ici de rapports hommes-femmes, plutôt que de relations entre hommes et femmes comme dans le point précédent, nous souhaitons davantage insister sur la question des rapports de pouvoir, des rapports de force entre hommes et femmes que sur ce qui fait l'essence de leurs rencontres quotidiennes, et ce, bien qu'il soit impossible de distinguer radicalement les deux. La distinction est donc d'ordre analytique.

Un point consacré aux rapports hommes-femmes est d'autant plus indispensable que l'on ne peut séparer la question de l'émancipation des femmes de celle des transformations de la famille, et vice versa.

Françoise Héritier a montré que dans l'ensemble des sociétés communautaires, la subordination des femmes aux hommes semble généralisée<sup>26</sup>. Les femmes sont exclues de la sphère du pouvoir et cantonnées à la sphère domestique. Depuis deux siècles environ, nos sociétés s'éloignent très progressivement du modèle communautaire, mais elles n'en restent pas moins marquées par cette séparation sexuelle des activités ; et d'ailleurs, très souvent, les identités masculines continuent à être définies par le travail et les identités féminines par les rôles domestiques. La revendication actuelle des femmes à voir leur identité personnelle descellée de leur identité domestique doit s'interpréter comme une volonté de rompre avec la situation de dépendance économique et identitaire vis-à-vis des hommes, comme une aspiration à être autre chose que « la femme de ».

---

<sup>25</sup> de Singly Fr. 1993, *op.cit.*, p90.

<sup>26</sup> Héritier Fr. 1996, *Masculin/féminin. La pensée de la différence*, Paris, Odile Jacob.

Car, comme le souligne le sociologue Claude Dubar<sup>27</sup>, aujourd'hui, beaucoup de femmes ne se définissent plus seulement comme épouses ou mères, elles se définissent aussi à travers leur activité professionnelle qui influe, au même titre que l'activité domestique, sur la construction de leur identité personnelle. Dès lors, elles refusent que leur vie soit résumée à leurs rôles familiaux, clament haut et fort que leur personnalité résulte de l'articulation de l'ensemble de ces dimensions.

Si elles peuvent exprimer ces revendications, c'est qu'au cours des 35 dernières années, les rapports entre les sexes se sont profondément transformés. Un certain nombre d'indicateurs de cette transformation renvoient à ce que l'on a appelé le processus d'émancipation des femmes : l'accès des femmes au savoir via l'instruction dispensée aux filles, l'évolution vers une plus grande autonomie financière des femmes via leur participation plus importante au travail salarié, le dégageant encore bien relatif des femmes des rôles domestiques traditionnels, la conquête de l'égalité juridique entre les sexes, le développement de l'autonomie sexuelle des femmes grâce aux effets directs – tels la réduction du nombre de grossesses non désirées ou le contrôle du calendrier des naissances – et indirects – comme l'autonomisation de la logique reproductive de celle du plaisir – de l'apparition des techniques fiables de maîtrise de la procréation.

De ces différents indicateurs du processus d'émancipation féminine, il est sans doute vain de vouloir déterminer celui dont l'impact a été le plus déterminant. L'accès à l'instruction, à des ressources financières, à des techniques fiables de contrôle de la fécondité... tout cela est important. Mais qui pourrait dire, par exemple, que la qualification du viol au sein du couple comme crime ne l'est pas tout autant. Parmi d'autres, tous ces éléments ont contribué à l'élaboration d'une sécurité – intellectuelle, économique, sexuelle, physique – qui a permis aux femmes d'oser prendre distance par rapport aux institutions traditionnelles et de participer pleinement à la société de compétition qui se met en place.

Et Claude Dubar de faire un lien direct entre le processus d'émancipation féminine et la diversification des formes de vie privée, allant, en référence aux femmes optant pour une vie en solo avec ou sans amant et expérimentant de nouvelles formes de cohabitation, de relation amoureuse et de vie professionnelle, jusqu'à parler du processus d'individualisation de la vie privée des femmes<sup>28</sup>.

Ces développements montrent bien toutes les limites d'une approche qui voudrait analyser la vie privée et la vie professionnelle de façon séparée, car il apparaît que les deux dimensions sont inextricablement liées.

### *Les déterminants*

Aborder, après ce déjà long mais beaucoup trop court excursus consacré à l'évolution de la famille, la question des déterminants de cette évolution est chose assez hasardeuse. Des pistes ont déjà été esquissées. A ce stade, nous nous limiterons donc à soit rappeler l'un ou l'autre point esquissé ci-dessus, soit appuyer l'un ou l'autre élément qui peut-être aurait pu passer inaperçu.

Avant d'en arriver là, il est primordial de souligner que, de toute évidence, les transformations de la famille sont imparfaitement expliquées à partir de la famille. Autrement dit, la famille n'est pas le lieu clos d'un domaine privé, coupée du reste de la société. Les formes de la vie familiale sont liées à

---

<sup>27</sup> Dubar C., *op.cit.*, p.57 et suivantes.

<sup>28</sup> *Ibidem.*, p.67.

celles de la vie sociale ; changement social et changement familial sont intimement articulés. Mais revenons en à la question des déterminants.

Le modèle du mariage tardif avec un taux de célibat définitif élevé était en phase avec la société agraire et sa politique patrimoniale. Le mariage tardif permettait au père de garder plus longtemps la main mise sur l'exploitation agricole, le célibat prolongé ou définitif de quelques enfants s'expliquait pour une large part par la dépendance socio-économique à l'égard du patriarcat et permettait de limiter la dispersion des terres. La priorité accordée à la lutte quotidienne pour la survie n'encourageait pas les dissidences. Le recul du mode de production agraire permet d'abandonner progressivement ce modèle et l'évolution vers un mariage plus précoce et un taux de célibat définitif plus faible. C'est ainsi le modèle de famille bourgeois, marqué par une distinction nette des rôles masculin et féminin - l'homme travaillant à l'extérieur pour assurer le bien-être économique de la famille et la femme restant confinée dans la sphère domestique avec la tâche de veiller à la qualité de vie matérielle (cuisine, propreté, hygiène...) et relationnelle (éducation, soutien affectif...) du ménage - qui s'impose peu à peu. Pour ce qui est de la première transition, le rôle de l'économie est, on le voit, déterminant dans la mesure où c'est essentiellement le passage d'un mode de production à un autre qui conduit au remodelage de la famille.

Plusieurs phénomènes, en partie connectés, peuvent expliquer la seconde transition démographique. Pour le prix Nobel d'économie Gary Becker<sup>29</sup>, la très forte élévation du niveau de scolarité des femmes a joué un rôle déterminant dans cette évolution, car les diplômes obtenus vont leur permettre de prétendre à un revenu et donc, par la même occasion, de rompre leur lien de dépendance par rapport au père ou au mari. Les rapports entre les sexes s'en trouvent radicalement modifiés ; les tâches ménagères, l'éducation des enfants, etc. entrent désormais directement en concurrence avec les bénéfices procurés par une activité salariée. Le choix du partenaire, le nombre d'enfants et donc le mode de vie familiale dans son ensemble s'en trouvent ainsi affectés.

A côté de cette analyse en termes de coût-bénéfice effectuée par les femmes, d'autres explications existent. Ainsi l'économiste américain Richard Easterlin<sup>30</sup> développent une thèse basée sur les aspirations à la consommation et les moyens pour combler ces aspirations. Très brièvement, trop d'ailleurs, son analyse est la suivante : les générations nées dans les années 50 et 60 n'ont manqué de rien et ont connu l'expansion de la société de consommation (télévision, équipements ménagers divers, voiture, vacances...), ce qui a forgé chez eux un niveau d'aspiration à la consommation très élevé ; ils arrivent cependant sur le marché de l'emploi à un moment où leur diplôme, bien qu'il soit élevé, ne leur donne plus directement accès à un emploi stable et bien rémunéré à même de satisfaire leurs attentes en termes de consommation. A partir de là, un second salaire devient nécessaire, le séjour chez les parents se prolonge, l'installation dans le mariage de même que la procréation sont retardées.

Le cadre de cet exposé ne permet pas de développer une critique sérieuse de ces deux thèses, bien que l'on conçoive aisément que ramener l'explication des évolutions soulignées plus avant par un calcul coût-bénéfice effectué par les femmes d'une part, par les aspirations à la consommation d'autre part, est sans doute un peu réducteur. Tout en reconnaissant la pertinence, au moins partielle, de ces analyses, plusieurs sociologues ont tenté de mettre en évidence l'importance de

---

<sup>29</sup> Pour une brève présentation de la thèse de Becker, voir Boulanger P.-M. *et alii*, *op.cit.*, p16 et suivantes.

motivations non matérielles, ainsi que des relations entre hommes et femmes et notamment de leurs modes de communication<sup>31</sup>. Plusieurs études montrent ainsi que le modèle familial choisi (mariage ou non, cohabitation pré-maritale ou non, âge lors de la première parenté) est corrélé à l'expérience familiale vécue en tant qu'enfant (séparation ou divorce des parents, recomposition familiale, etc.) et à des valeurs immatérielles intériorisées dans la famille parentale et ailleurs telles que l'éducation religieuse, les valeurs de solidarité et de participation à la vie sociale, les valeurs et idéaux politiques, la tolérance à l'égard des minorités sexuelles et ethniques, l'importance accordée à l'accomplissement de soi, à la reconnaissance, à la créativité... et à une plus grande égalité entre hommes et femmes. Ces nombreuses études mériteraient évidemment de plus longs développements. On citera juste un exemple déjà évoqué.

Pour le sociologue François de Singly<sup>32</sup>, la valorisation de l'autonomie concomitante à la dévalorisation des liens de dépendance vis-à-vis des institutions et des personnes se traduit par un refus d'une vie conjugale ou familiale qui serait perçue comme un enfermement. Il pense que ce refus de l'enfermement est une clé possible pour comprendre la plupart des changements socio-démographiques intervenus depuis les années 60' : la diminution du nombre des mariages et des remariages ; l'augmentation des unions libres ou de la cohabitation ; l'augmentation des séparations et des divorces, l'augmentation des familles monoparentales et des familles recomposées ; la diminution du nombre des enfants ; l'augmentation du nombre des naissances hors mariage ; l'augmentation du travail salarié des femmes, notamment des mères. Pour l'ensemble de ces phénomènes, on assiste à un recul de ce qui peut être perçu comme un enfermement ou une contrainte : le mariage d'une part, les enfants d'autre part. Parallèlement, on assiste à une augmentation de ce qui peut être associé à une forme de liberté plus grande : l'union *libre* et la cohabitation apparaissent comme moins rigides que le mariage ; de même, pour la femme, le travail salarié lui permet de gagner son autonomie financière par rapport à son époux en même temps qu'il est une ouverture sur l'extérieur.

Ces lectures qui insistent tantôt sur un facteur socio-économique, tantôt sur l'impact de la montée en puissance d'une valeur sont sans doute partiellement correctes. On a bien évidemment envie de tenter d'articuler ces lectures.

Très (trop ?) rapidement, il semble que l'on peut dire que la famille nucléaire dans laquelle les hommes et les femmes ont des rôles nettement différenciés était parfaitement en phase avec la société industrielle, tout comme la famille traditionnelle où régnait le *paterfamilias* l'était avec la société agraire. La famille nucléaire structurée autour d'une division sexuelle stricte des tâches - instrumentales pour l'homme et affectives pour la femme - apparaît en effet efficace par rapport aux besoins du système économique industriel. Sa taille, plus petite que celle de la famille traditionnelle, permet une mobilité résidentielle et professionnelle accrue. Le rétrécissement du groupe domestique permet aussi de remplir de nouvelles fonctions et notamment un rôle essentiel dans le processus de socialisation primaire. Dans les années 50-60, le sociologue américain Talcott Parsons<sup>33</sup> va notamment montrer le rôle décisif des mères dans la socialisation des enfants aux valeurs requises

---

<sup>30</sup> Pour une brève présentation de la thèse de Easterlin, voir Boulanger P.-M. *et alii*, *op.cit.*, p18 et suivantes.

<sup>31</sup> Boulanger P.-M. *et alii*, (*op.cit.*, p18 et suivantes) citent plusieurs de ces travaux.

<sup>32</sup> de Singly Fr., 1993, *op.cit.*, p85 et suivantes.

<sup>33</sup> Pour une présentation en français des thèses de Talcott Parsons, voir notamment Michel A., 1972, *Sociologie de la famille et du mariage*, Paris, PUF.

par la société américaine d'alors : insistance sur la réussite personnelle et l'accomplissement. La famille apparaît comme fonctionnelle ; elle produit un individu capable d'autocontrôle et d'action. La femme s'occupe du domestique et en dégage donc son mari et en même temps prépare ses enfants à intégrer le système de production. L'homme est seul à devoir affronter l'univers compétitif et individualiste du système de production ; la femme investit dans l'univers domestique où par son sacrifice pour les autres elle contribue à nourrir le mythe de la famille comme le lieu où le projet collectif passe avant les intérêts individuels.

Ce modèle, qui suppose la dépendance financière des femmes, tient jusqu'à la seconde guerre mondiale. En 1940-1945, les femmes ont participé massivement à la production industrielle. L'idée que la vie des femmes aussi pourrait être régie en fonction du marché du travail s'étend. La famille nucléaire marquée par une division sexuelle des rôles est un obstacle à une participation plus forte des femmes au système économique, ce que le marché d'après guerre réclame. Pour que les femmes intègrent le marché du travail, il faut qu'elles aussi soient libres, mobiles ; elles doivent pouvoir rompre leur lien de dépendance (économique, juridique...) par rapport à leur mari. Ceci suppose que la division sexuelle du travail - la femme au foyer, l'homme à l'usine - s'efface.

La société post-moderne est marquée par l'individualisation, ce qui signifie notamment que les hommes et les femmes sont libérés du modèle industriel et ainsi de la division sexuelle stricte des rôles. Mais de quelle libération s'agit-il ? A bien des égards, il semble qu'il s'agit d'une libération forcée. Les individus se trouvant aujourd'hui contraints d'intégrer personnellement les exigences du marché de l'emploi - en termes de formation, de mobilité, d'horaires, etc. - sous peine de sanctions matérielles ou autres (perte d'emploi, renoncement à des avancements, etc.). Nombre d'engagements familiaux reniés s'expliquent par une soumission à la loi du marché<sup>34</sup>. La liberté, ce n'est pas d'abord une invention individuelle, mais une valeur soutenue par le marché du travail. Le système économique en place a tout intérêt à promouvoir cette valeur, car c'est en son nom que l'individu est rendu responsable de ses réussites mais aussi de ses échecs. Plus les individus seront libres plus ils devront assumer individuellement leurs vies. Que dit le système économique : chacun est libre de sa formation, chacun est libre d'accepter les contraintes du marché du travail... mais s'il ne se gère pas adéquatement... tant pis pour lui. La liberté débouche sur une dépendance très grande par rapport au marché du travail.

---

<sup>34</sup> Nous rejoignons ici les analyses de U. et E. Beck : Beck U. and Beck-Gernsheim E., 1995, *The normal chaos of love*, London, Polity Press.